

par ses Etats ; & qu'au surplus elle persistoit dans la résolution de demeurer neutre , aussi long-tems qu'il n'arriveroit point de circonstances qui l'obligeassent à prendre un autre parti. Cette déclaration du Duc de Modene est venuë principalement de ce que le Comte de Traun lui avoit fait proposer de joindre ses Troupes à celles de la Reine de Hongrie , en même-tems qu'il lui demanda le passage.

IV. Lorsque les Troupes Autrichiennes étoient prêtes à entrer dans le Modenois , le Comte de Traun qui les commande , envoya déclarer par un Officier au Sénat de *Bologne* , que le service de la Reine de Hongrie demandant qu'un Corps de ses Troupes passât par l'Etat Ecclésiastique , il se flattoit , qu'il n'y auroit là-dessus aucune difficulté. Deux Commissaires de ce Général vinrent aussi à *Bologne* peu de jours après , qui s'étant encore adressés au Sénat ; demanderent qu'on leur remit une liste de tous les magasins que les Espagnols ont formés dans l'Etat Ecclésiastique , avec une spécification exacte des lieux où ils sont établis , aussi bien que de la qualité & de la quantité des vivres qu'ils contiennent.

Ces deux Commissaires Autrichiens ayant fait entendre que l'intention du Comte de Traun étoit de faire venir ces magasins pour la subsistance des Troupes de la Reine de Hongrie , la reponse qu'ils reçurent , après que la Cour de Rome eut été informée par le Sénat de ce qui se passoit , fut , que le Pape accordoit le passage aux Autrichiens par l'Etat Ecclésiastique , de la même maniere qu'il l'a accordé aux Espagnols ; mais que ne voulant pas plus favoriser les uns que les autres , il ne venoit